

MODALITES D'ORGANISATION THEORIQUES ET PRATIQUE

Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi : 15h-18h

Mardi : 10h – 12h et 15h – 18h

Mercredi : 10h – 12h et 15h – 18h

Jeudi : 10h – 12h et 15h – 18h

Vendredi : 15h – 18h

Samedi : 10h – 12h

Tel : 04 78 54 23 09 Mail : ae.grandclement@gmail.com

FORMATION THEORIQUE :

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route.

Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

1) Formule code internet :

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h pendant 5 mois.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Des séries avec thématiques sont proposées

- Le conducteur
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Équipement de sécurité des véhicules
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Dispositions légales en matière de circulation routière
- La route
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc,

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

2) Formule agence

Les mercredis, de 18h30 à 19h30, nous proposons un cours théorique, dispensé par un enseignant de la conduite sur différents thèmes tel que : l'alcool, les stupéfiants, la fatigue, la sécurité, la vitesse... Se renseigner auprès de l'accueil pour connaître le thème présenté.

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séances de séries de code de la route (correction automatique et explication possible avec un moniteur sur les questions non comprises à la fin de la séance). Une réservation est obligatoire pour chaque élève.

Des séries avec thématiques sont proposées (mêmes thématiques que citées précédemment pour la formule en ligne)

FORMATION PRATIQUE :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite peuvent être réservées par mail ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48hrs à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 min. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

Les enseignants font le point sur l'évolution des différents élèves en concertation avec le bureau pour ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.